

TRJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-115 du 7 Juin 1991

portant approbation des comptes
prévisionnels exercice 1991 du
Conseil National des Chargeurs
du Bénin (CNCE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 91-68 du 4 Avril 1991, portant composition du Gouvernement Provisoire ;
- VU le Décret N° 91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense, de l'intérim du Chef du Gouvernement pour compter du 11 Avril 1991 ;
- VU le Décret N° 84-479 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Equipement et des Transports ;
- VU le Décret N° 89-299 du 28 Juillet 1989 portant approbation des Statuts du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCE) ;
- SUR proposition du Ministre de l'Equipement et des Transports ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Avril 1991,

DECRETE :

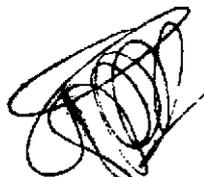
Article 1er.- Sont approuvés les comptes prévisionnels du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCE) pour l'exercice 1991 tels qu'annexés au présent Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

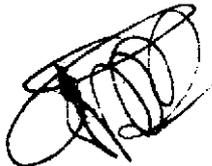
Fait à COTONOU, le 7 Juin 1991

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
absent, le Ministre d'Etat chargé de
la Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense chargé de
l'intérim,



Désiré VIEYRA

Le Ministre d'Etat chargé de
la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la
Défense,



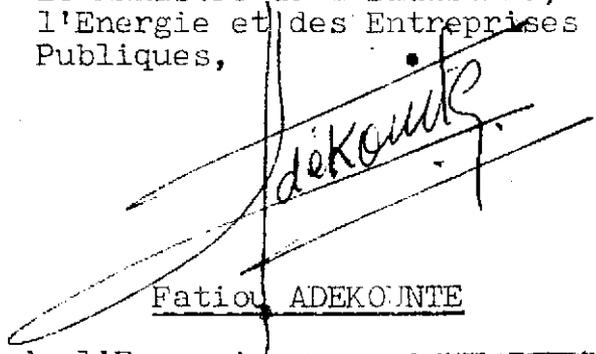
Désiré VIEYRA

Le Ministre de l'Equipement
et des Transports,



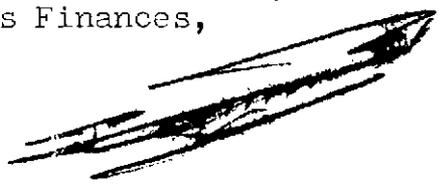
Eustache SARRE

Le Ministre de l'Industrie, de
l'Energie et des Entreprises
Publiques,



Fatiou ADEKUNTE

Le Ministre du Plan, de l'Economie
et des Finances,



Richard ADJAHO
Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 4 AN 4 CS 1 SGG 4 MET-MIEEP-MPEF 12 AUTRES
MINISTERE 12 DPE-INSAE 3 BCP 1 DCCT 1 IGE ET SES SECTIONS 4
DTCP 4 SOCIETES 10 CCTB 2 DB-DCOF-DSDV-DI 10 UNB-FASJEP 4
JORPB 1.-.